

BACCALAUREAT

PRESENTATION aux CANDIDATS

des

EPREUVES PONCTUELLES

de

L'ENSEIGNEMENT FACULTATIF EPS

CADRE GENERAL

Les niveaux d'exigence de l'épreuve dans toutes les activités sportives sont élevés. L'épreuve s'adresse donc à des pratiquants réguliers d'un niveau de compétition actuel au moins régional.

L'épreuve porte sur une seule activité, choisie par le candidat au moment de l'inscription dans la liste académique.

Elle est notée sur 20 points entiers, la note définitive étant arrondie au point entier le plus proche.

Elle comprend :

- Une prestation physique notée sur 15 points, par la prise en compte de la pertinence et de l'efficacité des réponses apportées par le candidat aux problèmes posés par l'activité sportive et artistique.
- Un entretien de 15 minutes, noté sur 5 points. D'une manière générale, à partir de sa prestation physique, le candidat sera invité à analyser sa prestation et mettre en évidence ses connaissances sur :
 - Les aspects technico-tactiques, réglementaires et culturels de l'activité
 - L'entraînement et la préparation physique de l'activité pratiquée.

Selon les activités une partie de l'entretien portera sur des points plus spécifiques qui sont présentés ci-dessous et qui prennent appui sur les rôles d'arbitre, de manager ou de spectateur.

Commentaire : Les candidats peuvent être convoqués sur des lieux d'épreuve éloignés de leur centre d'examen (Chartres, Bourges, Châteauroux, Tours, Orléans) afin de regrouper les candidats ou leur offrir des conditions adaptées de pratique.

COMPLEMENTS SPECIFIQUES

SPORTS COLLECTIFS

La prestation physique

Le candidat devra participer à des rencontres à effectif réduit (6X6 en hand-ball ; 7X7 en football) sur un terrain réglementaire, opposant des équipes dont le rapport de force est équilibré a priori.

Règles fédérales : Engagement du centre pour les deux activités.

L'organisation d'un match unique ou d'un tournoi sera déterminée en fonction du nombre de candidats inscrits et respectera les temps de jeu précisés par les règlements UNSS.

Compétences attendues

Lors de la prestation physique, l'évaluation portera sur les actions individuelles du joueur en tant qu'attaquant (porteur de balle et non porteur) et défenseur, sur l'implication du joueur dans le jeu, ainsi que sur son efficacité lors de l'affrontement.

Lors de l'entretien les compétences attendues relèvent du cadre général ci-dessus.

Commentaire : Les barèmes sont établis pour des joueurs de bon niveau régional.

CHOREGRAPHIE INDIVIDUELLE

L'épreuve

Le candidat devra :

- Présenter une chorégraphie individuelle **qui ne peut être en aucun cas une juxtaposition de mouvements ni même une variation**. Distanciée du réel par l'utilisation de procédés, celle-ci doit être une **composition** qui s'articule autour d'un **projet expressif** porteur de sens. D'une durée de 1mn 30 à 5 minutes, son titre sera donné avant la prestation. L'emplacement du jury est défini et doit être pris en compte par le candidat.
- Observer la chorégraphie d'un autre candidat ;
- S'entretenir avec le jury.

Le candidat aura à sa disposition un espace de 10m sur 10m et une sonorisation CD et cassette.

Compétences attendues

Lors de sa prestation physique le candidat devra montrer :

- La maîtrise des procédés de composition tels que par exemple : la répétition, la transposition, question /réponse, l'accumulation etc...(rôle de chorégraphe)
- La maîtrise des techniques d'interprétation dans l'engagement moteur et émotionnel (rôle de danseur).

Lors de l'entretien le candidat sera notamment invité à :

- Argumenter ses choix ;
- Démontrer des connaissances artistiques relatives à la danse ;
- Lire une production dansée (rôle de spectateur) et en dégager des éléments d'analyse.

Commentaires :

- *Lors de l'inscription, cette épreuve ne doit pas être confondue avec l'épreuve de danse dans le cadre de l'enseignement artistique.*
- *Le critère de "projet expressif avec titre", écarte de l'épreuve certains styles de danse reposant uniquement sur une accumulation technique et les productions normées.*
- *Le projet expressif doit être clairement identifié.*
- *Les dates des épreuves peuvent être en début de troisième trimestre, il convient donc de se préparer bien avant.*

JUDO

L'épreuve

Le candidat devra

- Effectuer plusieurs combats et gérer ses ressources en fonction des caractéristiques de l'adversaire et des combats. Les combats sont arbitrés par un élève (arbitre central) et un professeur (arbitre de coin), en référence au règlement officiel. Durée de 4minutes, arrêt après trois ippons ; repos de 8minutes au moins entre les combats.
- Arbitrer des combats comme arbitre central ;
- S'entretenir avec le jury.

Compétences attendues

Lors des combats, le candidat sera évalué sur son efficacité, la gestion du rapport de force, le nombre d'attaques, son système d'attaque et de défense ainsi que sur son rôle d'arbitre.

Lors de l'entretien le candidat sera invité notamment à

- analyser sa prestation à l'arbitrage
- Expliciter ses actions et leur opportunité en relation avec les caractéristiques de l'adversaire.

Commentaires :

- *Compte tenu du niveau de pratique dans l'académie, l'épreuve s'adresse principalement aux judokas ceintures noires ou d'un niveau compétitif très proche.*
- *Cela influe également sur le niveau d'arbitrage.*

ATHLETISME

La prestation physique

Le candidat devra réaliser l'épreuve choisie, telle que définie pour chacune des activités athlétiques proposées et selon le règlement précisé. 3000m pour JG et 800m pour JF ; 200m ; Disque ; Longueur

Compétences attendues

Lors de la prestation physique le candidat devra montrer la maîtrise des fondamentaux dans la recherche de la meilleure performance.

Lors de l'entretien le candidat pourra être invité à :

- Analyser sa prestation physique ;
- Montrer ses connaissances réglementaires ;
- Justifier ses choix d'entraînement.

Commentaire : Les barèmes sont établis pour des athlètes de bon niveau régional.

200m :	Temps à réaliser pour obtenir5 / 10pts	JG = 24" 8	JF = 28" 8
	Temps à réaliser pour obtenir 10 / 10pts	JG = 22" 6	JF = 26"
800m :	Temps à réaliser pour obtenir5 / 10pts	JF = 2' 37"	
	Temps à réaliser pour obtenir 10 / 10pts	JF = 2' 22"	
3000m:	Temps à réaliser pour obtenir5 / 10pts	JG = 10' 25"	
	Temps à réaliser pour obtenir 10 / 10pts	JG = 9' 18"	
Disque :	Performance à réaliser pour obtenir5 / 10pts	JG = 33m	JF = 24m
	Performance à réaliser pour obtenir10 / 10pt	JG = 44,20m	JF = 34,50m
Longueur :	Performance à réaliser pour obtenir5 / 10pts	JG = 6m	JF = 4,68m
	Performance à réaliser pour obtenir10 / 10pt	JG = 6,84m	JF = 5,48m

NATATION

Attention cette épreuve a changé : identique à celle de l'enseignement obligatoire, elle ne peut être choisie si la natation figure déjà comme activité de l'épreuve obligatoire.

La prestation physique

Le candidat devra réaliser un 250M chronométré en utilisant les quatre nages sportives. Le parcours doit s'effectuer dans le respect des règlements de la FINA en vigueur au moment de l'inscription au baccalauréat (en particulier le départ, les virages et les techniques de nage). Elle se déroule en bassin de 25m. Le candidat est convoqué sur le bord du bassin 30 minutes avant le début de l'épreuve pour l'appel et l'échauffement.

L'épreuve de 250m se compose obligatoirement de quatre séquences enchaînées : 100m ; 75m ; 50m ; 25m.

Le candidat choisit obligatoirement l'un des 4 parcours suivants (distances, nages et ordre définis):

- A - 100m crawl ; 75m brasse ; 50m dos crawlé ; 25m papillon
- B - 100m crawl ; 75m papillon ; 50m dos crawlé ; 25m brasse
- C - 100m papillon ; 75m crawl ; 50m brasse ; 25m dos crawlé
- D - 100m brasse ; 75m crawl ; 50m papillon ; 25m dos crawlé

Avant le départ le candidat doit communiquer au jury le parcours qu'il choisi et son projet de performance (temps envisagé en minutes et secondes).

Compétences attendues

Elles correspondent pour la prestation physique comme pour l'entretien aux critères précisés ci-dessus pour l'ensemble des activités sportives.

Commentaire : Les barèmes sont établis pour des athlètes de bon niveau régional

Temps à réaliser pour obtenir6 / 12 pts	JG = 4'25"	JF = 4'45"
Temps à réaliser pour obtenir 12 / 12pts	JG = 3'10"	JF = 3'30"

ESCALADE

L'épreuve

Le candidat devra :

- Réaliser en tête deux voies et une descente en rappel auto-assuré. La 2^{ème} chute sur l'ensemble des deux voies grimpées arrête l'épreuve.
- Démontrer certaines manœuvres ;
- S'entretenir avec le jury.

Compétences attendues :

Le niveau de compétence attendue relève de voies de difficulté 5A à 6A pour les filles et de 5B à 6C pour les garçons. Lors de l'entretien, le candidat sera notamment invité à

- Analyser sa prestation ;
- Exposer de ses connaissances par rapport à certaines manœuvres.

Commentaire : Les dates des épreuves peuvent être en début de troisième trimestre, il convient donc de se préparer bien avant.